

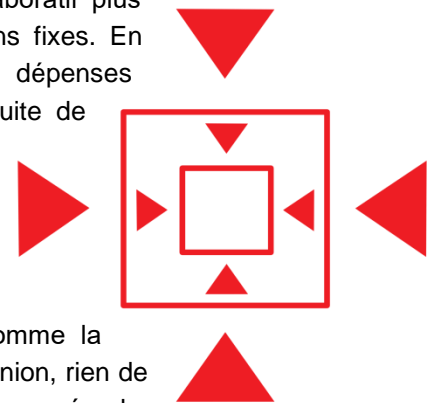
Plan Schéma Directeur Immobilier La réduction des coûts par celle des m²

La présentation du nouveau Plan de Schéma Directeur de l'Immobilier (PSDI) au CSEC confirme les intentions de la direction de poursuivre sa stratégie de réduction des coûts massifs et destructeurs. Toutes les excuses sont bonnes pour faire des économies. La direction poursuit sa réduction des surfaces par une chasse au « m² inoccupées ». La CGT FAPT rappelle que ces surfaces inoccupées s'expliquent par l'hémorragie continue et imposée des effectifs. Il y a plutôt une nécessité d'embaucher notamment pour réoccuper ces espaces vides.

La direction y voit l'occasion de créer un espace de travail collaboratif plus flexible et surtout moins coûteux financièrement que des positions fixes. En effet, les open spaces représentent un moyen de diminuer les dépenses puisque la surface immobilière occupée par les salariés est réduite de manière drastique.

Le fait de réduire à 6 m² l'espace dévolu à chaque salarié va à l'encontre des normes AFNOR préconisant au moins 10 m², augmente les risques pris sur leur santé et leur sécurité et rallonge le temps des trajets chaque jour.

Elle veut ainsi imposer l'environnement de travail dynamique comme la règle. Sa composante, en majorité du flex desk et des salles de réunion, rien de nouveau, est désormais associée à des nouveaux espaces, composés de bulles, cabines, et divans éparpillés çà et là.



Ces refontes sont décriées chez les personnels. La CGT FAPT s'y opposera avec fermeté, car cette évolution va à l'encontre de l'efficacité, de la sécurité et du bien-être des salariés.

Sur la santé et la sécurité de nos collègues, nous avons cherché des études scientifiques prouvant l'intérêt de mettre en œuvre ce mode de travail. Cette quête est consternante, les recherches scientifiques qui depuis les années 80 et l'avènement des espaces partagés puis dynamiques, analysent les conséquences sur les usagers, dénoncent toutes des méfaits pour les salariés.

De nombreuses études et enquêtes alertent sur les impacts des open-space, composante majeure de nos bâtiments. Ces études remontent que la santé des employés s'est détériorée, qu'ils perçoivent leur travail comme moins significatif, qu'ils s'y rendent avec moins de plaisir, et sont moins convaincus qu'il est possible de développer leurs compétences. Ils ont d'ailleurs le sentiment que leurs performances déclinent. Le bruit est cité comme la plus grande source d'insatisfaction, il est particulièrement perturbant.

Encore mieux, elles montrent qu'après 3 heures dans un espace ouvert, une augmentation de l'adrénaline dans les urines des participants est observée. La CGT vous rappelle que l'adrénaline est l'hormone de l'agressivité.

Par ailleurs, selon ces études, l'exposition au bruit est associée à un déficit motivationnel. Ainsi, outre l'insatisfaction qu'il engendre, le bruit est non seulement un facteur de stress mais il perturbe les performances des individus."

La CGT FAPT dénonce le fait que l'agressivité engendrée met à mal le travail coopératif, comme le fait que les atteintes à la santé et à la concentration des salariés, ainsi que la baisse de leurs compétences dégradent les performances des salariés donc de l'entreprise.

Enfin, **les enquêtes montrent que chaque salarié perd en moyenne 86 minutes chaque jour à cause des interruptions dues aux distractions.** Ce n'est pas une bulle, futur bureau individuel low cost, qui va résoudre le problème. Il est vrai que le parcours du salarié est, chaque jour, homérique, trouver un bureau pour collaborer, un espace pour se concentrer, des bulles pour chuchoter, des cabines pour téléphoner, des divans pour décompresser et le tout en faisant de joyeux aller-retour à son casier étriqué pour organiser tout cela. Ça donne envie de fuir les sites non !

Pour la CGT FAPT, il est impossible de ne pas parler de la RSE vue d'Orange. Désormais et grâce au télétravail, chaque salarié participe à la sobriété énergétique des bâtiments. Un bon salarié est celui qui chauffe sa maison, utilise son électricité et permet à l'entreprise de faire des économies. Evidemment, cela fonctionnera tant qu'il pourra payer ses factures. La direction trouve certainement l'environnement dynamique ludique, son organisation économique, mais n'a-t-elle pas peur que de tels environnements selon ses dires, enchanteurs, et les coûts réels supportés par les salariés à leur domicile et sans réelle prise en charge, ne mettent fin au télétravail ? Quid alors des 6 positions disponibles pour 10 salariés présents ?

La CGT FAPT réitère son alerte sur les salariés en situation de handicap, l'importance de ne pas les regrouper et donc de les stigmatisés. Ils n'ont pas la possibilité, pour des raisons purement matérielles de naviguer d'un espace dynamique à une bulle ou de se réfugier pour mieux se concentrer, sur les divans situés au fond d'un couloir. La CGT rappelle que ces salariés ont une fatigabilité plus importante du fait de leur handicap, mais également du fait de la nécessité « d'auto-compenser » au quotidien.

La direction ne s'appuie sur aucune analyse scientifique sérieuse pour valoriser les espaces dynamiques, et le flex desk.

La CGT FAPT demande la mise en place immédiate de réelles études, l'INRS en propose. Ces audits sur ces espaces impersonnels, déployés sur quasiment tous les gros sites Orange, doivent permettre d'en évaluer les réels impacts notamment en termes de RPS et de faire ressortir la réalité du vécu des salariés d'Orange au quotidien.



**L'humain n'est pas une marchandise !
La santé et la sécurité des salariés
ne se bradent pas !**



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

